

Lutte contre la transphobie à l'école



Adèle Zufferey, psychologue FSP à la Fondation Agnodice (en blanc), Caroline Dayer, déléguée aux questions d'homophobie et de transphobie dans les lieux de formation vaudois, et Cesla Amarelle, conseillère d'État en charge de l'École. 24HEURES/ODILE MEYLAN

L'État veut faciliter la vie des élèves trans et non binaires

Une décision départementale vise à harmoniser l'accueil de la diversité de genre dans les lieux de formation vaudois.

Cécile Collet

Il y avait «urgence à répondre aux questions du terrain», indique Caroline Dayer, déléguée aux questions d'homophobie et de transphobie dans les lieux de formation vaudois. Après l'annonce d'un plan d'action et de lutte contre ces discriminations en mai 2021, une décision départementale pionnière, entrée en vigueur ce lundi, harmonise les pratiques en matière d'accueil de la diversité de genre.

«C'est le rôle de l'école de mettre en place des conditions d'apprentissage sereines pour aboutir à une certification», rappelle Cesla Amarelle, conseillère d'État en charge de la Formation. Dans un premier temps, les personnes-ressources des unités de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) seront formées en janvier et février 2022. Puis des conférences obligatoires et des formations certifiantes facultatives seront proposées au corps enseignant, déjà sensibilisé à la lutte contre le harcèlement.

Des vestiaires au diplôme

Concrètement, que cela va-t-il changer? Toute demande sans portée juridique devra être prise en considération et accompagnée. L'utilisation d'un prénom ou d'un pronom souhaité sur les listes de classes, dans les adresses de courriel et au quotidien devra être respectée par l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'établissement. Le titre certifiant obtenu pourra aussi être réédité, avec la date initiale, en cas de

changement officiel postérieur à l'état civil.

Aussi, des solutions individuelles adaptées à l'âge du jeune, à ses besoins et à sa sécurité seront trouvées. Qu'il s'agisse de l'utilisation de toilettes, des vestiaires ou lors de camps. Les établissements devront-ils mettre à disposition des locaux non genrés, comme c'est le cas dans les nouvelles constructions? «Il ne s'agit pas de défaire ce qui existe, mais de diversifier les lieux», explique Caroline Dayer.

«On se base sur la demande de l'élève, en l'encourageant à se rendre dans les locaux qui correspondent à son ressenti de genre», continue Adèle Zufferey, psychologue et responsable clinique à la Fondation Agnodice. La fondation, qui défend depuis 2007 les droits des personnes trans et non binaires, a publié un guide des bonnes pratiques, qui constitue le document de référence pour les lieux de formation.

En 2021, Agnodice est intervenue dans une trentaine de situations à l'école. «C'est la pointe de l'iceberg», dit Cesla Amarelle. Le

«On se base sur la demande de l'élève, en l'encourageant à se rendre dans les locaux qui correspondent à son ressenti de genre.»

Adèle Zufferey, psychologue clinique à la Fondation Agnodice

département indique que 1,2 à 2,7% des élèves seraient concernés et que les questionnements sur le genre interviennent très tôt, avec un pic à 5 et 8 ans. Une recherche d'Unisanté donnera des chiffres précis sur les élèves trans vaudois fin janvier.

Manque d'information

Ce qui est recherché, c'est la visibilité de jeunes dont l'invisibilité mène à des situations

«On crée un droit pour ces élèves»

Les syndicats d'enseignants, consultés en amont, se disent très favorables à la directive départementale. «Le statut de décision n'est pas usuel. On crée un droit en réalité pour les élèves concernés, dont les demandes remettent en question le modèle existant; c'est un signal bienvenu de l'école», se réjouit Julien Eggenberger, président du Syndicat des services publics (SSP) Vaud. Grégory Durand, président de la Société pédagogique vaudoise (SPV), qui souhaite une application «rapide, souple et individualisée» de cette décision, met en

garde: «Il ne faut pas que la charge mentale pèse sur l'école.» En clair, il salue le fait que des professionnels référents formés soient garants de cet accompagnement. Tous deux insistent toutefois sur la formation des enseignants, qui ne doit pas «dépendre de la bonne volonté de chacun», ajoute Julien Eggenberger. Le président du SSP Vaud fait aussi le vœu que «la répartition acrobatique entre Canton et Communes, propriétaires des infrastructures» ne fasse pas obstacle à la mise à disposition de locaux - toilettes ou vestiaires - spécifiques. **CCO**

dangereuses, témoigne Adèle Zufferey. Il faut clarifier les choses auprès des élèves, des directions et du corps enseignant, mais aussi des parents, qui admettent une certaine confusion, afin de les responsabiliser et d'obtenir leur respect de la situation.

Expliquer qui sont ces élèves trans (qui ne se reconnaissent pas dans le genre qui leur a été assigné à la naissance) ou non binaires (qui ne se sentent ni fille ni garçon) est primordial, car «la plupart des cas de harcèlement viennent d'un manque d'information», insiste Adèle Zufferey. «Ces jeunes ont en commun le fait d'être une cible dans la rue, à l'école et même au sein de la famille, avec très peu de facteurs de protection; c'est un cocktail explosif», illustre Caroline Dayer.

Une récente étude canadienne montre qu'une famille soutenant réduit de 93% les risques de tentative de suicide. «Rien ne doit être fait dans le dos des parents, insiste Adèle Zufferey. Mais si c'est impossible de collaborer et que l'élève est en danger, nous nous contentons de les informer de ce qui est fait sans leur accord.» D'expérience, la spécialiste évoque une procédure par étapes qui peut durer entre un mois et deux ans, selon le rythme de la famille et les résistances. Avec, à la clé, une meilleure intégration à long terme.

La «décision 187» n'est pas une «coquetterie idéologique» ni de la propagande, insiste Cesla Amarelle, coupant court aux fâcheux qui pourraient le lui reprocher, comme cela a été le cas pour le pictogramme arc-en-ciel sur l'agenda scolaire. «Cette décision répond à la réalité du terrain et s'inscrit dans un contexte légal.» En effet, dès janvier 2022, le Code civil suisse facilitera la procédure de changement de sexe et de prénom. Et l'égalité de traitement et le respect de l'orientation sexuelle sont aussi inscrits dans la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), rappelle la ministre.

www.agnodice.ch

Un bus à colorier pour répondre aux tagueurs

Transports MBC
Victime de la décoration sauvage d'une de ses rames au mois d'août, la compagnie a organisé un concours de dessin en guise de clin d'œil. Un énorme succès.

Au début du mois d'août, nous révélon un acte de vandalisme commis à Bière. Une rame de train de la compagnie Morges-Bière-Cossonay avait été complètement taguée par un auteur qui reste inconnu à ce jour. L'agacement passé, la compagnie a certes déposé une plainte pénale, mais elle a aussi lancé dans la foulée un concours de dessin, histoire d'ouvrir sa carrosserie aux artistes, mais de manière consentie cette fois.

5000 votes

Le moins qu'on puisse dire est que l'opération n'est pas passée inaperçue puisque près de 200 candidats ont mordu à l'hameçon, aussi bien des professionnels, que des dessinateurs amateurs et des classes d'école. Au final, des élèves de Colombier-sur-Morges ont remporté

la palme parmi les 5000 votes reçus durant quelques jours.

Car le cadeau est de taille, puisque hormis une excursion et des gadgets, l'œuvre collective a été reproduite en format XXL. «Suite à la découverte de la locomotive taguée, un fait que nous dénonçons évidemment, nous avons eu en parallèle l'idée de mettre les artistes au défi d'une fresque autorisée», explique François Gatabin, directeur de la compagnie. L'engouement autour de ce projet a dépassé nos attentes et nous avons réussi à «habiller un bus» en un temps record. Durant un an, celui-ci va sillonner le sud du district, en changeant de parcours régulièrement, le tout représentant l'équivalent du tour du monde avec plus de 42'000 kilomètres au compteur!»

Ainsi, depuis quelques jours, les visages des élèves de 5-6 ans d'une classe de Colombier se baladent dans la région. Les votants ont plébiscité ces traits d'enfants plutôt que des projets graphiques parfois très aboutis. Un sacré pied de nez pour l'auteur du tag XXL du mois d'août ou une sorte d'hommage à son talent: à chacun sa version!

Cédric Jotterand



Une classe de Colombier-sur-Morges a vu son dessin reproduit sur un bus de la compagnie MBC. SÉBASTIEN BOVY

2022 sera l'Année du vélo pour tous les Vaudois

Mobilité

Le Canton, Lausanne et Aigle vont promouvoir les bicyclettes l'an prochain, en s'appuyant sur des événements sportifs à la renommée internationale.

Le vélo sera à l'honneur en terre vaudoise en 2022. Jugez plutôt: 75^e Tour de Romandie, 1^{er} Tour de Romandie féminin (départ de Lausanne), une arrivée à Lausanne du Tour de France, puis un départ d'Aigle pour une première escapade montagnaise, et enfin les 20 ans du Centre mondial du cyclisme (CMC) à Aigle. «Tous ces événements nous ont incités à mettre en place une Année du vélo dans le canton», a déclaré Philippe Leuba lundi au CMC.

Ainsi, le Canton s'unit aux Villes de Lausanne et d'Aigle pour la promotion de ces manifestations d'envergure et aux fortes retombées. «Ces locomotives, ces points d'orgue à l'engouement populaire sans précédent, comme les Jeux olympiques de la jeunesse avant, nous guident vers une ambition plus large: celle de développer la pratique du vélo au quotidien pour toutes les couches de la population», a lancé le conseiller d'État.

Nombre de manifestations se tiendront en 2022 autour du sport et du tourisme, avec un Salon du vélo, des stands un peu partout, la dictée du Tour de France dans les écoles ou le vélo en thématique de la Fête du bois. Les Communes pourront aussi louer la *pumptrack* achetée par le Canton, pour que la population puisse s'y exercer.

Municipale lausannoise, Émilie Moeschler met aussi en avant le lien charnel qui unit Lausanne et le vélo de compétition. Aussi les champions du quotidien, qui peuvent utiliser quelque 100 km de voies cyclables dans la capitale. «Cette année particulière va nous permettre de lancer une importante campagne de promotion pour accroître chez les Lausannois la pratique du vélo et de la mobilité douce.»

Politique volontariste

Régional de l'étape, le syndicat d'Aigle, Grégory Devaud, rappelle que c'est la présence du CMC et de l'Union cycliste internationale (UCI) dans sa ville ainsi que la politique volontariste des autorités autour de la petite reine qui «ont permis de développer cette même pratique du vélo et par voie de conséquence de progresser en matière de mobilité douce». L'édile a rappelé que 2022 sera aussi l'occasion de célébrer les 100 ans du Cyclophile aiglon.

Ce millésime 2022 ne sera pas un coup unique. «Bien au contraire, a asséné Philippe Leuba. Ce sera le point de départ d'une politique de quinze ans qui aura pour buts de démocratiser encore plus l'accessibilité au vélo, aussi comme alternative à la voiture, mais encore de créer de nouveaux aménagements et infrastructures, et en même temps assurer la sécurité des cyclistes.» Le Canton va solliciter le Grand Conseil pour une enveloppe globale de 42 millions de francs.

Christophe Boillat

www.anneeduvelo.ch